



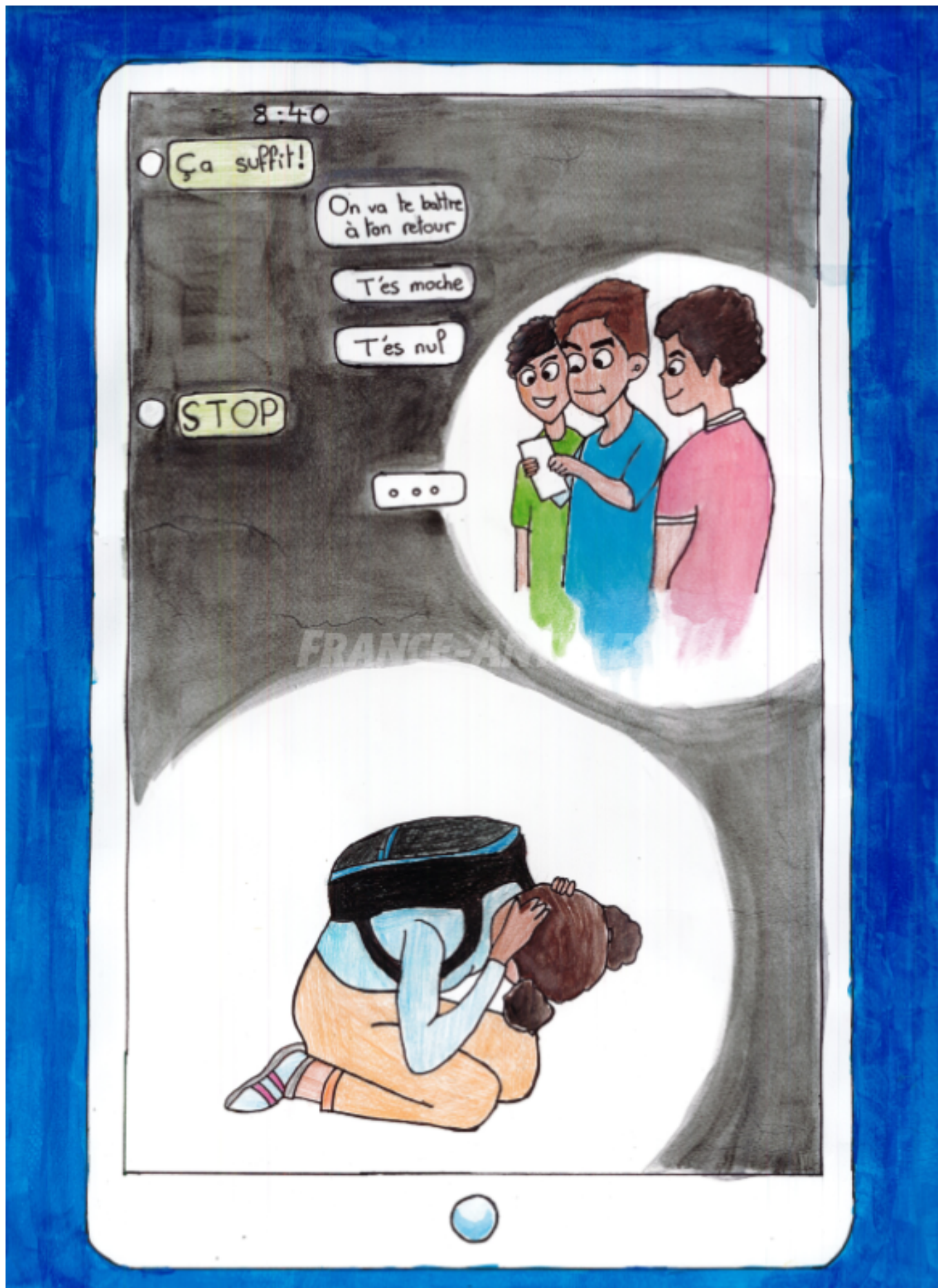
Actualité - **Éducation**

**LES ABYMES**

## **Le collège Aurélie Lambourde lutte contre le harcèlement scolaire**

---

Jeudi 20 juin 2019



Avec le professeur d'éducation artistique M. Loial, les élèves ont eu à réaliser des affiches. Celle-ci, œuvre de Nussy Stanislas, 6e Papaye, l'a emportée tant au niveau du jury réuni que des votes sur Pronote. Elle sera imprimée en format 50 x 70 cm et affichée dans les écoles primaires du bassin pointois. - Annick Fabrice

***Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire, les élèves de 6e du collège du bourg avaient été invités à produire des œuvres artistiques qui***

## ***verbalisent la souffrance des victimes. Les meilleures productions feront l'objet d'une campagne d'affichage dans les écoles à la rentrée prochaine.***

Depuis quelques années, une des priorités de l'Éducation nationale est la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire. Les Emas (Équipes mobiles académiques de sécurité) vont à la rencontre des élèves dès le CM1 pour informer et sensibiliser sur le sujet, leur apprendre à bien cerner le phénomène et à faire la différence avec un cas de violence « classique ». Un moyen aussi de les informer sur la réaction à avoir en cas de harcèlement d'un camarade. Cette année, le collège Aurélie Lambourde a connu un cas avéré de harcèlement. La direction a bien évidemment pris les mesures nécessaires dès qu'elle en a eu connaissance, et, dans le cadre du Cesc (Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté), l'Emas a affecté à cet établissement Laurent Bigogne, en collaboration avec la professeure documentaliste. Partant du constat que les élèves connaissent désormais le phénomène ainsi que les sanctions judiciaires qui y sont associées, il a proposé aux huit classes de 6e de traduire artistiquement les émotions et les sentiments que l'on peut ressentir face à la souffrance engendrée par ce fléau. C'est ainsi que l'action « Les talents d'Aurélie Lambourde en lutte contre le harcèlement » est née.

### **Une campagne de sensibilisation**

Pendant plusieurs semaines, avec les professeurs des disciplines concernées, les élèves de 6e ont imaginé des poèmes, des affiches et des chansons sur ce thème. Un exercice qui leur a permis de traduire leurs impressions en mots ou en images. Finalement, 17 poèmes ou fables, dix affiches et deux chansons ont été réalisés. Pour départager les meilleures productions dans chaque catégorie, toute la communauté scolaire a été invitée à voter sur Pronote, l'application scolaire qui gère la communication entre les différents acteurs de l'école et les familles. Un jury de 15 personnes s'est également réuni. Les gagnants de chaque catégorie verront leur travail valorisé grâce à une campagne d'affichage dans différentes écoles primaires et grâce à la diffusion de leur morceau le jour de la rentrée des classes dans le cadre de la « rentrée en musique », instaurée par Jean-Michel Banquer depuis deux ans. Si le démarrage de ce projet ne s'est pas fait sans difficultés, le projet « Les talents d'Aurélie Lambourde en lutte contre le harcèlement » a finalement été non seulement une réussite en termes de productions mais aussi une opportunité de développer des pratiques collaboratives entre les enseignants, le CDI et les élèves, leur ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'année à venir. En effet, certains professeurs ont manifesté le désir de poursuivre l'action et de la faire évoluer (viser un autre public que les 6e, l'écriture d'une pièce de théâtre, la création d'un logo, ou encore la réalisation d'une chorégraphie) de manière à ce que toutes les disciplines s'emparent progressivement de ce projet, qui devrait perdurer dans le temps.

Stéphanie TOLLET



Les élèves de la 6e Acajou ont travaillé leur morceau avec Mme Geneviève, professeure d'Éducation musicale, et ont peaufiné le texte avec Mme Nasso, professeure de Lettres. - Annick Fabrice

## Des signalements en baisse

Les séances d'information précoces menées dans les écoles primaires portent leurs fruits : en région pointoise, par exemple, le rectorat enregistre une baisse significative des cas signalés, qui ne disparaissent pourtant pas complètement et empruntent de nouvelles formes comme le cyberharcèlement via les réseaux sociaux, que les harceleurs pensent, à tort, moins traçable et plus discret aux yeux des adultes, et qui s'infiltré jusque dans le foyer des victimes sans leur laisser l'ombre d'un répit.

### « Harcèlement, tu es violence »

Le harcèlement est le poème gagnant, écrit par Taina Jean-Baptiste, Cédrine Manlius, Lana Théophile et Kessy Britus, 6e Gommier, sous la houlette de Malika Phaéton, professeure de lettres.

Harcèlement, tu es violence / Tu es une horrible expérience / Tu prends une cible en mouvement / Tu la pousses à l'isolement.

Si tu n'es pas dénoncé à temps / Tu deviens un lourd fardeau / Qui assez sournoisement / Fait son chemin sur les réseaux

Les méchancetés répétées / Celles qui marquent à jamais / Celles qui nous font beaucoup pleurer / Ne les laissons pas continuer

Écoute-moi harcèlement / Peux-tu t'arrêter un moment ? / Les victimes de ton courroux / Sont traumatisées et à bout.